



## **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ TRAITEMENT DES DONNÉES**

Horizons du Monde accorde une importance particulière à la protection des données de ses clients net à l'utilisation qui en est faite. Aussi, en application du Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles, nous mettons en place des procédures adaptées visant à protéger la collecte, le stockage, l'accès, l'utilisation, la transmission et la conservation des données à caractère personnel de nos clients, partenaires, collaborateurs externes, sous-traitants et intervenants.

A ces fins, Horizons du Monde a déterminé la Politique de Confidentialité suivante.

1. Horizons du Monde s'engage à un traitement loyal et transparent des données à caractère personnel qu'il collecte.
2. La collecte des données à caractère personnel n'est effectuée qu'aux fins de permettre à Horizons du Monde d'exécuter les prestations pour lesquelles ses clients l'ont mandaté.
3. La quantité et le type de données collectées sont adaptés à la nature de la prestation fournie.
4. Ces données sont stockées dans un serveur hébergé en interne dans un local à accès restreint. Elles sont sauvegardées à intervalle régulier vers des serveurs externes par des moyens de transmission cryptés et accessibles uniquement par le délégué à la protection des données à des fins de restauration des systèmes informatiques.
5. Ces données ne sont accessibles dans leur intégralité qu'aux seuls employés d'Horizons du Monde signataires de l'accord interne d'accès aux données. L'accès aux données nécessite une double authentification sur le poste de travail et sur le logiciel de traitement. Lorsqu'un accès à distance à ces données est fourni il se fait au moyen d'un accès sécurisé et crypté à 3 niveaux d'authentification successifs.
6. Ces données sont utilisées par les employés d'Horizons du Monde, ses partenaires, collaborateurs externes, sous-traitants et intervenants aux fins uniques de la réalisation des prestations pour lesquelles le titulaire des données et/ou son/ses ayants-droits dans le cadre du mandatement d'exécution des prestations a/ont mandaté Horizons du Monde.
7. Horizons du Monde s'engage à ce que ces données ne soient pas utilisées à des fins autres que celles pour lesquelles elle a été mandatée. Sont notamment exclus toute forme de cession de fichier, télémarketing ou démarchage, directs ou indirects. Horizons du Monde demande que ses partenaires, collaborateurs externes, sous-traitants et intervenants appliquent la même règle dès lors que ces données leur sont transmises.
8. Pour le cas où un tiers non impliqué dans la réalisation d'une prestation demanderait à Horizons du Monde un accès à ces données, celui-ci ne pourrait se faire sans l'accord du délégué à la protection des données, après exposition exhaustive des fins, de l'usage fait de ces données et engagement formel de respect de limitation à ce qui a été exposé. Le délégué à la protection des données se réserve la possibilité de refuser l'accès aux données sans accord de leur titulaire.

9. La transmission de ces données entre Horizons du Monde et ses partenaires, collaborateurs externes, sous-traitants et intervenants est effectuée au moyen de dispositifs sécurisés nécessitant une identification. Horizons du Monde s'engage à prendre toutes précautions conformes aux usages et à l'état de l'art afin de protéger la confidentialité des données transmises, et en particulier d'empêcher qu'elles ne soient communiquées à des personnes non expressément autorisées à les recevoir. Horizons du Monde demande par ailleurs à ses partenaires, collaborateurs externes, sous-traitants et intervenants d'adopter une politique de confidentialité en accord avec le Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles et au moins aussi restrictive que sa propre politique. A défaut, la présente Politique de Confidentialité de Traitement des Données est réputée admise et appliquée.
10. Horizons du Monde s'engage à ne conserver ces données que pendant la durée nécessaire à l'exécution des prestations pour lesquelles elle a été mandatée et à n'en faire usage que jusqu'à expiration du délai légal de conservation aux fins de justification auprès des autorités de bonne exécution des prestations. Une part de ces données pourra être conservée par Horizons du Monde à des fins d'archivage comptable et administratif dans les limites définies par la loi. De même, dans le cadre de prestations incluant un transport aérien, une part de ces données pourra être conservées par Horizons du Monde et/ou son sous-traitant dans les limites définies par le transporteur aérien, son représentant, l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA) ou toute autre autorité compétente.
11. À tous moments, le titulaire de données collectées et conservées par Horizons du Monde pourra bénéficier d'un droit d'accès, de révision et de suppression de ses données à caractère personnel dès lors que rien dans l'exécution des prestations pour lesquelles Horizons du Monde a été mandaté ne s'y oppose. Il devra pour cela en faire la demande auprès du délégué à la protection des données par tous moyens postaux ou électroniques permettant d'obtenir une preuve de réception de sa demande.
12. En application de l'article 33 du Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles, Horizons du Monde s'engage à notifier l'autorité de contrôle d'une violation de données caractère personnel, dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance.
13. En application de l'article 34 du Règlement Européen sur la Protection des Données à Personnelles, Horizons du Monde s'engage à notifier la personne concernée d'une violation de données à caractère personnel susceptible d'engendrer un risque élevé pour ses droits et libertés.
14. Horizons du Monde accepte de se soumettre aux demandes de l'Autorité de Contrôle aux fins de vérifications et de certification du respect des règles du Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles.